

**QUESTIONS SUR LES VALEURS ET LES MODELES SOCIAUX :
VALORISATION DE LA CULTURE DU MÉRITE COMME
FACTEUR DE COHÉSION SOCIALE**
Par Werewere-Liking Gnepo.

*Pour le compte de l'Académie des Sciences, des Arts et des Cultures d'Afrique et des
Diasporas africaines (ASCAD), Domaine des Arts et Cultures (DAC)
Aux Journées Portes Ouvertes sur les Institutions de la République (JPOIR) 2022*

*Questions sur les valeurs et les modèles sociaux :
Valorisation de la culture du mérite comme facteur de cohésion sociale
Par Werewere-Liking Gnepo*

Cette intervention n'est pas une analyse scientifique issue de recherches sérieuses auprès des institutions. Ce n'est pas non plus un acte d'accusation contre l'une ou l'autre de nos Institutions de la République pour lesquelles nous sommes là aux journées portes ouvertes. Elle est juste une présentation en vrac d'une série de questions circulant parmi les populations de base, par Mr, Mme et Mlle Lamda...

De ma place de Secrétaire d'Académie du Domaine Arts et Culture à l'ASCAD que je représente ici, il m'a semblé utile de partager quand même ces questions avec toutes les institutions sœurs rassemblées à ces Journées portes ouvertes. En effet quelle meilleure opportunité d'en discuter ensemble, plus amplement entre elles et de donner à ces populations des réponses existantes s'il y en a, ou de partager avec elles au moins des esquisses, au cas où l'on n'en aurait pas encore formulées précisément... Ces journées portes ouvertes sur les Institutions de la République optimiseront certainement leur efficacité en permettant leur plus ample connaissance aux populations certes, mais aussi et surtout, en se rendant plus disponibles pour une bonne écoute et une meilleure compréhension des leurs attentes.

Mes questions partent de mon vécu quotidien auprès des nombreux jeunes en formation au Village Ki-Yi et partout ailleurs en Afrique où nous sommes souvent invités à en encadrer. Ces jeunes expriment souvent des observations et des réactions très naïves mais si préoccupantes qu'elles ne peuvent laisser passif aucun formateur doté d'un minimum de bon sens. Leurs préoccupations qui nous touchent aussi malgré la différence de générations méritent d'être étudiées ici au sein de nos institutions.

QUESTION 1 : Sur des langues et la transcription des pensées. Quelle est la valeur des mots et leur poids sur la représentation ou la représentativité des valeurs et modèles sociaux promus ou à promouvoir, pour la paix et la cohésion sociale en Afrique ? Prenons le cas de toute l'Afrique dite francophone qui fonctionne avec une langue « officielle » véhiculant des cultures étrangères à nos populations... Les visions philosophico-spirituelles et les pratiques mystico-religieuses qui définissent les notions de valeurs dans toute culture, y sont parfois carrément antinomiques de celles des langues de vie des populations concernées. Aussi la représentativité des valeurs à travers les symboles qui les incarnent, ne laisse-t-elle pratiquement que la confusion, sans repères sûrs dans le subconscient individuel et collectif... On a donc beau poser des actes de promotion des personnes censées représenter des valeurs, l'impact demeure pratiquement abstrait et ne suscite pas la motivation escomptée auprès des jeunes...

QUESTIONS 2 : Sur la valeur des mots et des symboles

Les titres octroyés aux citoyens pour les honorer et honorer les valeurs qu'ils représentent, afin d'en faire des modèles, sont-ils bien compris par ceux-ci, et voire, par les gouvernances elles-mêmes ? Existe-t-il des correspondances de ces titres et leurs symboles dans nos langues nationales locales, aussi bien dans les pratiques quotidiennes que dans les symboliques philosophiques, éthiques ou esthétiques ? Quid des spiritualités qu'ils véhiculent ?

EXEMPLE 1 : quand on dit :

- a) « **Chevalier** » de l'ordre de... À quoi correspond la chevalerie et l'ordre en question a-t-il de correspondance spirituelle nous convenant ?
- Quelles actions chevaleresques avoir posées, ou devoir poser, pour en mériter le titre ?

- Que gagne-t-on à porter ce Titre ? (Avantages sociaux : garanties, protections, respectabilités caractérisées ou reconnaissables, par quoi ?)

b) « **Officier** » de l'Ordre de... Quels bons offices avoir opérés ou à opérer pour mériter ce titre ?

- Existe-t-il une connaissance de la notion même de « bons offices » qui soit enseignée et qui puisse créer une motivation des populations pour vouloir y aspirer ?

- Quelle compensation en termes de représentativité et de respectabilité ?

c) « **Commandeur** » de l'ordre de... La notion de commandement est-elle bien comprise par tous de la même façon (de la base des populations à l'élite) ?

- Que doit-on avoir bien fait (ou maîtrisé), que doit-on devoir commander (maîtriser), pour mériter d'en porter le titre ?

- Que doit-on et peut-on ou non commander, et à qui ? Quand et comment ?

- Que mérite-on alors comme avantages ?

d) « **Grand' Croix** » ... Que représente la croix dans nos cultures ou dans celles qui nous ont été imposées ?

- Et que signifie le terme « Grand-Croix » ?

- Quelle croix doit-on avoir porté ou devra-t-on accepter de porter pour conquérir ce titre ?

- Quels avantages et compensations ?

- Mais aussi et surtout, Peut-on en déchoir ? Par qui et à quelles conditions ?

- Que faire ou ne pas faire pour ne pas être déchu de ces titres et en perdre la valeur ?

EXEMPLE 2 : Les mots « Artiste », « Vedette », « Stars », « Idoles »...

Depuis un certain temps en Afrique francophone, quand on dit artiste, on parle des chanteurs, danseurs, ou à la limite, des musiciens, éliminant ainsi tous les autres arts.

Et même dans ce domaine, il n'y a pas si longtemps, pour mériter le titre d'artiste chanteur ou musicien, il fallait avoir produit au moins un album de 12 titres, ou deux de huit. Aujourd'hui, on a à peine un single à son actif, et pour peu qu'on ait les moyens de passer à la télé, qu'on est vedette, star, avec des « fans » et autres « followers » par milliers ; et on porte plus le titre d'artiste qu'un sculpteur ou un peintre ayant plusieurs dizaines d'années de métiers et plusieurs expositions à son actif, pour ne parler que de ce minimum.

Quand donc on est artiste-vedette-star-idole de ce genre, on est tenu à l'extravagance, au manque de modestie et de respect pour les « non artistes ». Pour peu qu'on soit introduit dans les « réseaux » et autres « chapelles » (politiques, religieuses, sexuelles, ou narcotiques, etc.) On peut être brandi et exhibé comme modèle, auprès de toutes les personnalités, de tous les médias, à toutes les mondanités, à tous les événementiels...

Du coup, toutes les aspirations des jeunes populations se tournent vers ce modèle où la valeur ne dépend plus de soi, mais des réseaux de parrains... Ainsi, au premier single, on peut vous offrir une Hammer et faire de vous l'oiseau migrateur de transport, véhiculant tout, sauf les valeurs... Et pendant ce temps, tous les créateurs authentiques, vaillants travailleurs porteurs de toutes les perspectives de dignité, d'engagement et de responsabilité individuelle, deviennent des anti-modèles, représentant la pauvreté et l'échec... Ceux pour qui il faut lancer des S.O.S pour la simple survie, ceux qui s'échinent à demander des médailles à **titre costume**, au lieu du **titre posthume**...

Or qui est ou était artiste dans nos cultures traditionnelles ? Comment était-il considéré et comment vivait-il ? Dans ma culture d'origine et en mon enfance, j'ai vu plusieurs artistes de différentes pratiques venir prêter dans la cour de ma famille. Notamment, des aèdes qui contaient d'immenses épopées, plusieurs soirées d'affilées ; des instrumentistes, mais aussi des fabricants d'instruments, de costumes et parures, faisaient partie de la troupe. Ils vendaient ou troquaient leurs œuvres contre des biens qui leur faisaient envie. Aussi, quand ils repartaient chez eux, ils avaient du bétail qui les accompagnait, (volailles et ovins, porcs, etc., de l'argent offert par les spectateurs, et de nouvelles acquisitions. Ils étaient accueillis et fêtés dans leurs villages d'origine où ils rentraient comme des héros porteurs de richesses... Parfois, certains avaient identifié leurs futurs compagnons. Les communautés qui s'honoraient d'avoir des artistes en leur sein, cultivaient leurs champs pour leur laisser le temps d'approfondir et de maîtriser leur art le plus possible. Qu'en est-il aujourd'hui chez nous en Côte d'Ivoire ?

Aussi, au titre de nos Institutions par exemple :

e) Qui est considéré ou répertorié comme artiste et qui ne l'est pas ?

f) Que faut-il avoir réalisé pour être reconnu comme artiste par nos Institutions ?

g) À quoi a-t-on droit au-delà d'éventuelles aides ou faveurs réversibles à tout instant dès qu'on a un avis contraire aux visions du moment ?

h) Y a-t-il une politique globale et partagée de nos Institutions pour la valorisation de ces métiers « stars » et pour en baliser la pratique en évitant certaines dérives plus que dangereuses ? Si oui, cette politique est-elle connue des populations, surtout les plus jeunes qui ont tant besoin de repères sûrs ?

QUESTIONS 3 : sur les lois et les « totems »... En parlant ainsi des droits, on en vient systématiquement à leur autre nom : **les Lois**. Les mots « droit » et « loi » sont souvent des termes synonymes faisant référence aux diverses règles, normes, prescriptions ou obligations permanentes et impersonnelles résultant d'une volonté collective et émanant d'une autorité souveraine, dotés de la force contraignante. Lois et droits organisent la vie en société et s'imposent à tous les individus de ladite société. Leur non-respect est sanctionné par la puissance publique. Les lois, votées par un pouvoir législatif, les décrets pris par des pouvoirs exécutifs, les directives et règlements des communautés organisées que sont les conventions, les coutumes, la jurisprudence, etc., en sont des outils d'expression et sont sensés être respectés par tous.

Si les lois rassemblées dans des volumes étaient enseignées aux populations par une communication volontariste bien ciblée, pour faciliter la recherche documentaire et conférer au système juridique une cohérence intellectuelle, ils pourraient également devenir de véritables « totems » comme dans nos cultures traditionnelles : ceux qu'on ne viole jamais impunément, même en cachette ! Ceux dont la transgression peut entraîner des maladies honteuses reconnaissables par tous et pouvant susciter la stigmatisation et l'exclusion publiques, la honte générale pour soi-même et pour les siens.

Est-ce ce qu'on voit aujourd'hui ? Les transgressions volontaires et publiques de ces totems que sont les lois et droits, au vu et au su de tous et qui, non seulement restent impunis, mais pire, sont élevés au sommet de la gloire du culte aux anti-modèles.

Or, le but des lois est de maintenir l'équilibre entre nos droits individuels et nos obligations au titre de membres de la société. Lorsqu'une *loi* donne à une personne le **droit** de conduire, elle lui impose également l'**obligation** de savoir conduire et de *respecter* le Code de la route... Ainsi, chaque fois qu'il y a de la cohérence entre les lois et les droits, entre les dire et les faits donc, il en résulte la cohésion sociale, et c'est ce à quoi les populations devraient être éduquées... Mais que constate-t-on ? i) Que montrent et démontrent les modèles sociaux officiellement promus aujourd'hui ?

QUESTIONS 4 : sur la responsabilité des institutions de la république...

Par exemple, comment les Institutions de la République pourraient-elles aider à repenser les notions de totems inviolables impunément, pour réduire l'impunité qui est aujourd'hui une des premières sources de la fracture sociale ? Toutes ces questions nous ramènent à un dénominateur commun : l'Éducation.

j) Quelle est la responsabilité des Institutions de la République par rapport à ce facteur ?

L'Académie des Sciences, des Arts et Cultures d'Afrique et des Diasporas africaines (ASCAD), l'Institution dont je suis membre, met l'éducation au centre de ses préoccupations. À l'ASCAD, on rêve de faire de notre nation, une « Puissance Éducative » à très brève échéance. Mais comment notre pays dont le niveau et la qualité de l'éducation ont chuté à la limite de l'inacceptable ces dernières années apprend-on, peut-il devenir cette puissance éducative sans laquelle des termes comme « l'Ivoirien Nouveau », resteraient juste de simples slogans pour propagande d'élections ? Nous pensons que ceci est de la responsabilité de toutes les Institutions de la République.

Nous parviendrons à notre idéal de puissance éducative et de l'Ivoirien Nouveau quand nous n'abandonnerons plus l'éducation aux seules mains des enseignants. Quand l'éducation ne sera plus que l'instruction dans des salles de classes, une pâle récitation de l'Histoire des Chasses toujours racontée par les seuls chasseurs et dans laquelle jamais les proies n'eurent et n'auront aussi des héros vainqueurs !

Nous pensons que :

Nous parviendrons à notre idéal de puissance éducative et de l'Ivoirien Nouveau quand chaque institution se considérera comme une école à part entière, instruisant, communicant et formant hardiment l'ensemble des populations aux véritables valeurs qu'elle représente, ainsi qu'à leurs modèles représentatifs, s'attelant chacune à la promotion des vraies valeurs de nos propres cultures, tant métaphysiques, civiques, philosophiques, éthiques, qu'esthétiques et à la valorisation des Modèles qu'ils représentent...

Nous parviendrons à notre idéal de puissance éducative et de l'Ivoirien Nouveau, quand tous les Médias ne privilégieront plus le divertissement, (voire la diversion), au détriment de la formation et de l'éducation aux vraies représentativités desdites valeurs. Quand toutes les Institutions de la République se chargeront, chacune et avec la totalité des moyens qui lui sont octroyés, à porter à la connaissance d'un public toujours plus élargi aux jeunes, les véritables raisons d'être de leur existence au sein de la République, et l'intérêt pour eux-mêmes d'avoir autant d'opportunités à leur disposition, au lieu de les voir comme pléthoriques et ne servant qu'à caser les partisans !

Car c'est bien de cela qu'il s'agit : ***convertir toutes les Institutions de la République en outils d'éducation des populations aux devoirs à accomplir volontairement avec le plus d'engagement possible d'une part, et d'autre part aussi, aux droits à acquérir le plus équitablement et loyalement dans la vie.***

Les responsabilités à assumer pour « mériter » tels ou tels autres avantages et compensations doivent être su de tous. Et l'effort accompli doit procurer l'avantage qui lui a été assigné par l'État et les communautés, sans dérogation sectaire de quelque nature que ce soit, sans triturations « politiques » corruptrices, puisque d'après les politiciens eux-mêmes, le mot « politique » est désormais synonyme de « mensonges » et de « corruption », et certains semblent en être fiers et s'en vantent publiquement de manière éhontée, et impunément...

Les populations doivent être assurées que tout effort entrepris pour « conquérir » la respectabilité et les avantages qui vont ou devraient aller avec, sera régulièrement récompensé dès qu'il sera et aura abouti. Car il s'agira juste de choix et d'engagement personnel à devenir tel modèle et à en représenter la valeur y afférente... Une histoire de « conquête » avec sa cohorte d'efforts, d'intelligence, de passions, de sacrifices et de persévérance...

Est-ce le cas aujourd'hui ? Si non, que faire pour que la valeur et la non valeur ne puissent plus continuer à baigner dans la même confusion, créant le manque de cohésion qui conduit inévitablement les communautés et l'État au chaos ? N'est-ce pas aux Institutions de la République de revoir, chacune dans son Domaine, ce qui peut et doit être fait pour rétablir à leur juste place, les valeurs, ne serait-ce que celles qui sont contenues dans notre devise et dans notre hymne national, afin qu'elles servent de repères infaillibles à notre jeunesse désemparée.

Alors, à l'ASCAD et à notre modeste niveau, les cinq Domaines qui constituent la structure s'attèlent, chacun dans sa sphère de compétences, à mener des activités de réflexions, de recherches et de créations, non seulement en interne, mais aussi et surtout, vers les populations sur l'ensemble du territoire. Des conférences internes ou publiques sont régulièrement organisées. Des activités comme « **LASCAD s'informe** » et « **LASCAD reçoit** » ont été institutionalisées pour un plus grand partage d'intelligence nécessaire aux découvertes et aux inventions.

« **LASCAD en régions** » est une des activités phares de notre institution qui permet d'aller à la rencontre des populations, surtout les plus jeunes dans les villes universitaires et leur faire découvrir les matières qu'ils apprennent à travers le modèle social des académiciens spécialistes, leurs travaux, leurs résultats, leurs cheminements, etc., valorisant ainsi des modèles susceptibles d'inspirer et de motiver les uns et les autres à davantage d'efforts... Nos Domaines des « **Sciences Exactes** » et des « **Sciences Naturelles** » par exemple, ont déjà réalisé de formidables projets dans ce sens...

Des **Festivals de Poésie** et **autres Littératures** ainsi que des expositions **hommages** à des devanciers illustres, inspirants et motivants, sont régulièrement organisés ou soutenus, pour leur impact et leur popularité, qui viennent essayer de rééquilibrer la culture de contre modèle trop largement promue par les médias. Ainsi ont été inscrits à la **Mémoire de la Nation de l'ASCAD** de nombreux poètes et poétesses, artistes et

inventeurs, etc. et honorés par l'ASCAD dans le cadre de sa rubrique, « **Le palmarès de l'ASCAD** »

Un « **Forum Sciences et Cultures** » a également été créé pour permettre la rencontre et le partage d'intelligence de Chercheurs, Enseignants, Inventeurs et Innovateurs plus jeunes en mettant l'ensemble de leurs savoir à la disposition de plus larges publics lors des « **rentrées solennelles** » annuelles de l'Académie et par des **éditions** de leurs travaux, préparant ainsi la relève au sein de notre institution.

Les **Commissions d'attributions des prix** et **des bourses**, œuvrent chaque année à détecter les meilleurs sujets de recherches et projets ou de créations à qui apporter notre modeste soutien.

Ainsi, modestement, nous pensons participer à l'éducation tous azimuts qui est à notre sens, un des piliers fondamentaux de la cohésion sociale visée par la création de nos Institutions de la République et proposons plus de partage et d'échanges avec toutes les autres, afin que nous puissions aboutir ensemble à l'idéal d'une nation reposant sur la « **puissance éducative** », source d'une cohésion sociale inébranlable... L'ASCAD se tient à la disposition de toutes pour des études et projets pouvant concourir à mieux atteindre nos objectifs communs.

Merci pour votre très aimable écoute...